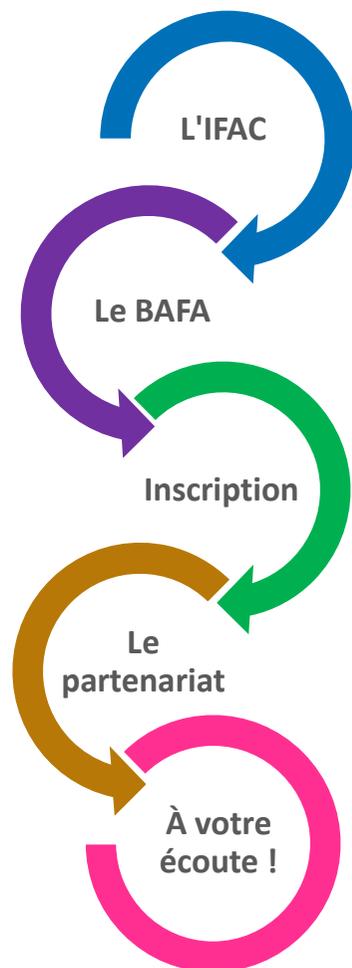




Le BAFA à L'Union



Sommaire



Les contacts

L'IFAC en quelques mots

Le cursus

Les tarifs

Les dates de stage

Les aides

Les modalités d'inscription

Les huit bonnes raisons de passer le BAFA avec l'IFAC

Les engagements de L'IFAC

Une question ?



Les contacts



Délégué régional

Jean-Marc LENGUIN - 05 63 20 83 75 - 06 70 43 82 75

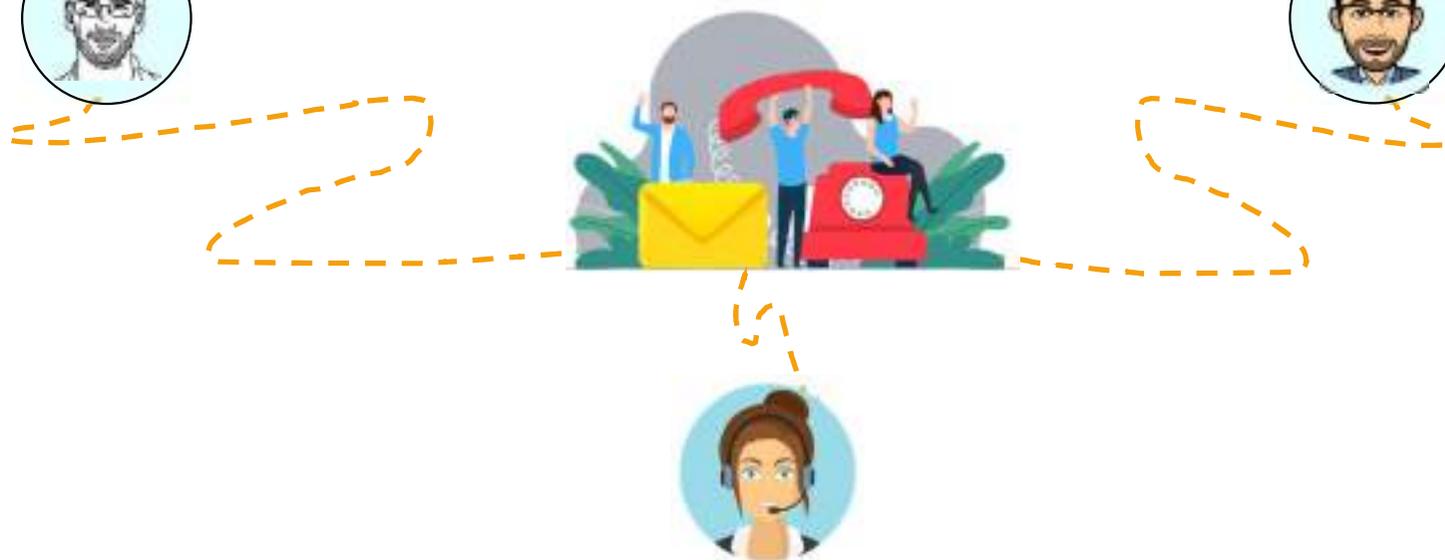
jmarc.lenguin@utso.ifac.asso.fr



Coordinateur du service BAFA/BAFD – Secteur « 64, 40, 65 & 33 »

Mourad LAFKI départemental - 07 60 85 11 16

mourad.lafki@utso.ifac.asso.fr



Chargée des inscriptions

Anaïs BEDOURET - 05 63 20 83 70

anaïs.bedouret@utso.ifac.asso.fr



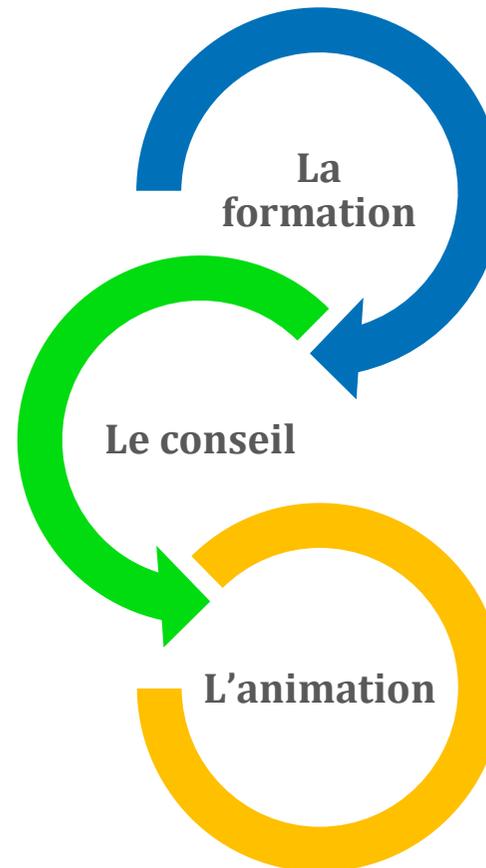
L'IFAC en quelques mots



**ASSOCIATION
D'ÉDUCATION
POPULAIRE
DEPUIS 1975**

NOS VALEURS

Égalité femme-homme
Citoyenneté et lien social
Laïcité
Responsabilisation de
l'individu pour son
Environnement
Lien social-loisirs
Développement personnel



- Animation professionnelle
- Animation volontaire
- Aux métiers de la petite enfance et de l'aide à la personne

Des acteurs de la vie locale

**D'activités et la gestion
d'espaces socioculturels et
éducatifs (Accueils collectifs
de mineurs)**

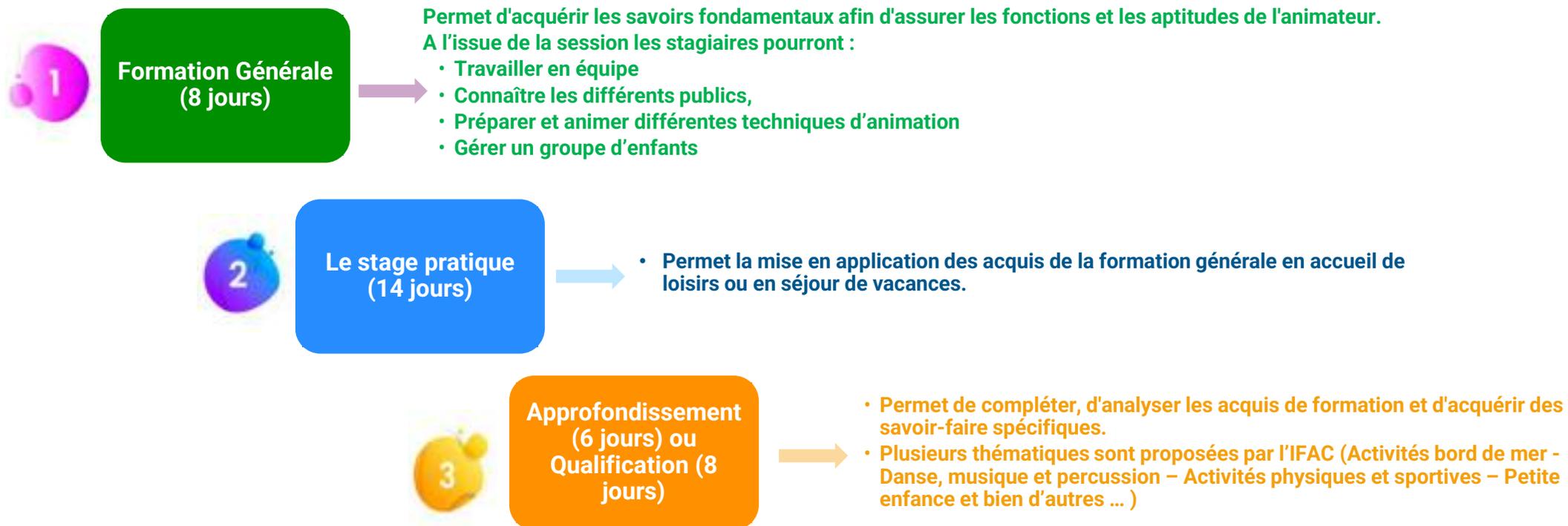


LA FORMATION BAFA - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur



Le BAFA est un brevet, qui permet d'encadrer de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs pendant leurs vacances (En séjours de vacances, en accueils de loisirs ou bien sur les temps périscolaire (avant et après l'école))

La formation est accessible **dès 16 ans** et s'obtient en **3 étapes**



Les tarifs



Tarif préférentiel pour les Unionais ou Unionaises

Tarif catalogue

Formation Générale BAFA

Externat	280 €
Demi-pension	280 € + prix de la restauration
Internat	Pas d'internat proposé

Externat	382 €
Demi-pension	442 €
Internat	562 €

Formation d'Approfondissement BAFA

Externat	250 €
Demi-pension	250 € + prix de la restauration
Internat	Pas d'internat proposé

Externat	330 €
Demi-pension	380 €
Internat	480 €



Les dates de stage à l'Union



Dates de stage

Formation générale
BAFA

Du dim. 29 oct. au dim. 5 nov. 2023

Dates de stage

Formation
d'approfondissement
BAFA

Du lun. 8 au sam. 13 avril 2024

Thématiques d'approfondissement

Accueil d'enfant en situation de handicap

OU Création de jeux et animation de nouvelles activités

OU Veillées, spectacles et fêtes



Les aides



La bourse BAFA de la CAF

La CNAF La Caisse Nationale des Allocations familiales propose une aide d'un montant de 91,47 euros, qui vous sera directement versée à l'issue de votre approfondissement. Pour y prétendre, nul besoin d'être allocataire.

- Après avoir effectué votre formation, vous recevrez par mail le formulaire complété et signé par le service BAFA IFAC.
- Une fois les trois étapes terminées, vous adresserez par la caisse d'allocation familiale de votre département (pour ceux qui ne sont pas allocataire) ce formulaire accompagné d'un RIB.

J'y crois pas !

La Région peut prendre en charge une partie de mon BAFA...

Oui mais ?



L'aide de la région

Tout jeune de 17-30 ans, dont le revenu fiscal de référence du foyer auquel il est rattaché est inférieur à 9 700 euros par part fiscale fiscale imposable au dernier avis d'imposition du foyer fiscal disponible au moment de la demande..

Toutes les infos [en cliquant ici](#). Vous trouverez dans ce même lien un formulaire pour préparer votre dossier et le lien du site pour faire la demande en ligne.



Les modalités d'inscription



Inscription au
ministère de
l'éducation
nationale, de la
jeunesse et des
sports



Pour la première étape, Vous devez vous munir des documents suivants :

- Une adresse mail valide et d'un mot de passe,
- Une copie de votre pièce d'identité recto/verso (ex : carte d'identité, passeport...).

Pour vous inscrire rendez-vous sur le site Web du ministère en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

Inscription à
l'IFAC



Deuxième étape : inscrivez-vous sur le site sur le site de l'IFAC en cliquant sur le lien suivant :

<https://ifac-formation.fr> . En cas de difficultés lors de l'inscription, aidez-vous de ce tutoriel en cliquant [Ici](#).

Afin de bénéficier du tarif préférentiel un code partenaire vous sera demandé.

- Ce code est : **L'Union-31**

⚠ Veuillez ne pas tenir compte des tarifs affichés sur le site, car ils ne sont valables que pour les personnes qui payent plein tarif.

1. Validez votre inscription en ligne.
2. Envoyez votre règlement par chèque à l'adresse indiquée ci-dessous.
3. Votre dossier sera vérifié par le service BAFA-BAFD de l'IFAC. Une fois validé, vous recevrez une convocation une dizaine de jours avant le début de la session.

Merci de votre compréhension.

Paiement



Pour le paiement, il vous faudra envoyer votre règlement à l'adresse suivante :

IFAC - Le Goeland - 70 impasse de Varsovie, ZA Albasud - 82000 Montauban

Pour rappel, vous pouvez régler en quatre fois sans frais si besoin. Il faudra préciser au dos du chèque l'échéancier que vous souhaitez.

<https://ifac-formation.fr> Institut de formation, d'animation et de conseil



Les 8 bonnes raisons de passer le BAFA avec l'IFAC



- N°1 Une expérience humaine enrichissante
- N°2 Le développement de qualités humaines telles que :
- N°3 L'acquisition du sens des responsabilités & de méthodes de travail afin de mieux s'organiser
- N°4 Le partage et la découverte de ses capacités et ses talents
- N°5 Une plus-value sur le CV & une expérience dans le monde du travail
- N°6 La découverte des activités manuelles, d'expression, physiques...
- N°7 Un tarif préférentiel intéressant
- N°8 Un apprentissage complémentaire à son cursus scolaire

la patience, le sens de la pédagogie, la prise de parole, l'imagination, la prise d'initiative, l'autonomie, l'exigence, le travail en équipe, Etc.



Les engagements de l'IFAC



N°1 Composer et mettre à disposition une équipe de formation diplômée et formée

N°2 Prendre en charge la gestion de la vie quotidienne et organisationnelle des locaux, des repas et des nuitées (si mise à disposition locaux, demi-pension et internat...)

N°3 Mettre à disposition du matériel pédagogique

N°4 Prendre en charge l'assurance liée à l'activité

N°5 Déclarer la session auprès des services de l'Etat

N°6 Ouvrir à chaque stagiaire un accès internet pour un espace de documentation en ligne

N°7 Mettre à disposition un conseiller pédagogique garant de la qualité du stage réalisé dans le cadre d'une convention



À vos questions !



Une question ?

Vous pouvez nous joindre soit par mail :

bafa-sudouest@dso.ifac.asso.fr,

soit par téléphone au 05 63 20 83 70

